



PROJET PEDAGOGIQUE  
DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE  
DU TEMPS MERIDIEN  
DE PLESTIN-LES-GREVES



*Année 2018/2019*

# **Sommaire**

- 1. Référence du projet éducatif de la commune.**
- 2. Intentions éducatives.**
- 3. Les objectifs Pédagogiques.**
- 4. Moyens.**

- a) Le public.**
- b) L'équipe d'animation.**
- c) Les moyens matériels.**
- d) Présentation des structures.**
- e) Les locaux.**
- f) Les activités.**

## **4. Organisations.**

- a) Les horaires et le fonctionnement.**
- b) Les modalités d'inscriptions et tarifs.**
- c) Journée type.**
- d) Les cas particuliers.**

## **5. Evaluation du projet.**

- a) Les moyens.**
- b) Les critères.**
- c) La conclusion.**

### **1. Référence du projet éducatif de la commune :**

Le projet éducatif de la commune veut favoriser le développement personnel de l'enfant dans ses aptitudes intellectuelles et physiques tout en visant son épanouissement et son implication dans la cité. La collectivité de Plestin-Les-Grèves souhaite évidemment que les structures scolaires, périscolaires et extrascolaires travaillent en cohérence et dans la complémentarité. L'accueil périscolaire aura pour objectif de développer le partenariat de terrain avec l'ensemble du réseau socio culturel et économique local (par ce biais, il œuvrera pour permettre aux enfants de tisser des relations notamment intergénérationnelles.)

### **2. Les intentions éducatives :**

- Avoir une action éducative auprès des enfants afin de favoriser l'accès à l'autonomie, la socialisation, la responsabilisation et le respect de l'autre.
- Créer une ambiance de détente et de bonne humeur qui permet l'épanouissement et l'enrichissement des enfants en toute liberté.
- Faciliter la découverte d'action citoyenne.

### **3. Les objectifs pédagogiques :**

Les objectifs pédagogiques déclinent les intentions éducatives de manière opérationnelle, afin de permettre leur évaluation. Les objectifs pédagogiques et les moyens de mise en œuvre sont les suivants :

## **POUR LES 3-6 ANS**

### **Favoriser la vie en collectivité.**

- Créer un climat positif pour tous.
  - Générant l'échange, la relation, le dialogue entre tous.
- Comprendre le rôle des participants à l'accueil périscolaire (animateurs, enfants).
  - Etablir des règles de vie qui seront évaluées régulièrement selon le comportement des enfants.
  - Permettre des temps d'échanges au moment du goûter, au calme (goûter qui chuchote).
  - Une attention sera portée à tous les enfants de l'accueil périscolaire. Tous seront considérés de manières justes et égalitaires.
- Faciliter l'accueil d'enfants porteurs de handicaps.
  - Par un accès adapté au bâtiment, il peut y avoir des différences (obligation de prise en compte).

- Par leur intégration auprès des autres enfants.
  - Par l'adaptation des activités à la spécificité d'un handicap et de la différence.
  - En apportant une meilleure connaissance d'un handicap à tous les enfants.
- Favoriser les actions collectives.
- Confier aux enfants des responsabilités par rapport à la vie quotidienne et collective
    - En débarrassant la table après le goûter.
    - En participant au rangement des animations.
  - Création d'affichage ludique par différents lieux de l'AP maternelle, pour permettre aux enfants de s'inscrire en collant et décollant leur nom sur les différents endroits où ils vont jouer (cela permet d'instaurer un système de rangement pour tous).

### Respect du rythme de l'enfant

- En constituant une équipe fixe :
- 3 animateurs et 1 directeur. Pour l'accueil périscolaire.
  - 4 ATSEMS, 3 animatrices et une directrice pour le temps du repas et la pause méridienne.
- En s'adaptant à la fatigue de l'enfant.
- Mise en place de 3 services au restaurant scolaire pour tenir compte de la fatigue dû au bruit que cela pouvait engendrer quand les enfants mangeaient tous ensemble.
  - Mise en place d'une pause méridienne moins longue que pour l'élémentaire.
- En développant des temps d'échanges entre les acteurs éducatifs.
- S'informer des activités de la journée des enfants auprès des maîtresses.
  - S'informer du projet d'école et des activités sur l'année.
- En proposant des activités ludiques qui demandent peu d'attention.
- A l'extérieur des petits jeux de rondes, jeux de cours (craies de trottoir, jeux de quilles, cerceaux...).
  - A l'intérieur des petits jeux de sociétés, puzzles, craies sur le tableau, dinette...

### Favoriser l'autonomie

- En aidant les enfants à établir des repères au sein de la structure.
- Règles de vie imagée.
  - Affichage de panneau ludique par pièce.
- Mettre l'autonomie à la portée de chaque enfant.
- Adapter les activités mises en place selon les capacités des enfants.

- Permettre aux enfants de disposer du matériel nécessaire à la réalisation de leurs activités.
- Accompagner l'enfant dans ses créations.
  - Le laisser faire et manipuler.

### Développer les activités d'initiation et de découverte artistique et sportive adaptés au plus jeune

- En mettant en place des nouvelles activités et diversifiées sur une période.
  - Initiation au jardinage pour participer au jardin pédagogique.
  - Découvertes de jeux de cours aux beaux jours (utilisation des draisiennes, création artistique avec les craies de trottoir, jeux des anneaux, des quilles, croquet, cerceaux...).

### Développer l'ouverture d'esprit et de la curiosité

- En proposant des activités de découvertes.
  - Activité autour de thématique des saisons et fêtes.
  - En favorisant les activités qui développent les 5 sens.
    - Le loto des odeurs.
    - le kim goût et toucher...
- En favorisant la découverte de l'environnement proche.
  - Découverte de la faune et flore.
  - Identification de plantes et d'insectes.

## **6-11 ANS ET COLLEGIENS**

### Favoriser la vie en collectivité

- Comprendre le rôle des participants à l'accueil périscolaire (animateurs, enfants).
  - Etablir des règles de vie qui seront évaluées régulièrement selon le comportement des enfants.
  - Permettre des temps d'échanges au moment du goûter, au calme (les enfants choisissent le retour au calme en levant le bras).
  - Une attention sera portée à tous les enfants de l'accueil périscolaire. Tous seront considérés avec bienveillance.
- Prévenir et réduire les effets nuisibles du bruit.
  - 2 services de goûter ont été mis en place pour avoir moins d'enfants en même temps, ce qui permet d'atténuer le bruit.
  - Pour un retour au calme au moment du goûter, un enfant ou plusieurs enfants lèvent un bras, c'est un signal pour faire comprendre aux autres qu'ils attendent moins de bruits.
  - 3 services de restauration ont été mis en place cette année pour diminuer le bruit pendant le repas.
- Faciliter l'accueil d'enfants porteurs de handicaps.
  - Par un accès adapté au bâtiment.
  - Par leur intégration auprès des autres enfants.

- Par l'adaptation des activités à la spécificité d'un handicap à tous les enfants.
- Intégrer les collégiens sur les accueils.
  - Permettre à certains enfants qui sont laissés bien avant l'heure devant le portail du collège, de pouvoir être accueilli tous les matins sur l'accueil et de pouvoir bénéficier d'activité proposée.
  - Permettre aussi d'accueillir certains enfants qui ne bénéficient pas de transport en commun pour rentrer chez eux alors qu'ils habitent trop loin du collège.
  - Accueillir le lundi soir les enfants car il n'y a aucune structure d'ouverte pour les accueillir en attendant la prise en charge de leur parents ce soir-là.
- Intégrer les enfants au réseau local.
  - Proposer des activités autour de différentes structures de la commune (ti an oll, médiathèque, gymnase...).
- Favoriser les actions collectives.
  - Aménagement de cour (concertation avec les enfants pour un nouvel aménagement de la cour élémentaire).
  - Récupération et triage de journaux du public dans les bacs destinés à la récupération de l'entreprise Cellaouate, ce qui permet aux enfants de pouvoir renouveler les nouveaux jeux grâce à la récupération d'argent.

### Développer le sens des responsabilités

- Développer le sens des initiatives
  - Intégrer les enfants à la préparation et le rangement d'activités.
- Favoriser les actions collectives
  - Confier aux enfants des responsabilités par rapport à la vie quotidienne et collective.
    - Mise en place du goûter.
    - Débarrasser les tables et les nettoyer en fin de goûter.
    - Participer au rangement des animations.
- Sensibiliser aux devoirs
  - Permettre aux enfants qui le souhaitent ou dont les parents veulent que les enfants bénéficient pendant l'accueil du soir les lundis et jeudis soirs de pouvoir faire leur devoirs avec l'aide de personnes bénévoles avec la participation d'animateurs si besoin.
- Etre à l'écoute des enfants.
  - Les enfants peuvent faire des propositions d'animations.

### Favoriser l'autonomie

- Accompagner l'enfant dans la recherche de son autonomie.
  - Adapter les activités selon les capacités et compétences des enfants (pouvoir modifier ou changer l'activité suivant l'envie ou la fatigue).

- Permettre aux enfants de disposer du matériel nécessaire à la réalisation de leurs activités (ciseaux, colles, feuilles...).
- Permettre aux enfants de vivre des temps encadrés mais avec une souplesse de liberté (aux beaux jours jouer librement dehors en toute autonomie).
- Responsabiliser les enfants.
  - Rappeler les règles de vie en début de chaque temps (affichage dans les 2 accueils).
  - Lorsqu'un enfant sort du cadre toujours faire un rappel aux règles de vie commune (montrer à l'enfant les différentes règles).
  - Une animation bien expliquée est une animation que l'enfant peut faire seul.
- Favoriser la confiance en soi
  - Ne pas laisser un enfant en situation d'échec, tendre vers la réussite de chacun en l'encourageant, le mettre en valeur en sollicitant ses connaissances ou ses acquis.
  - Aider les enfants à établir des repères au sein de la structure.
  - Etablir des règles de vie avec les enfants (affichages ludique d'images d'interdiction ou d'obligation).
- Développer l'apprentissage des enfants.
  - Laisser les plus grands enfants dans la petite salle pour faire des petits jeux en toute autonomie de façon à les responsabiliser en demandant aux animateurs avant. Les animateurs ne sont pas loin et interviennent en cas de besoin.
  - Laisser les enfants, dès que le temps le permet pour jouer dehors en toute autonomie en ayant demandé au préalable l'autorisation aux animateurs. Les portails sécurisés à l'extérieur sont vérifiés. Les animateurs vérifient de temps en temps et régulièrement que tout se passe bien.

### Socialisation de l'enfant

- Développer la solidarité entre les enfants
  - Favoriser l'entraide, le partage entre les enfants lors des animations proposées.
  - Créer de la coopération au sein des activités (à travers de jeux de sociétés ou du jeu du parachute...).
- Aborder la notion du respect.
  - Mise en place de règle de vie pour et par les enfants.
  - Veiller avec attention à ce qu'il n'y ait pas de violence physique ou verbale entre les enfants (échanges et discussions sur différentes thématiques avec les enfants sur les conflits, le mal être, la citoyenneté...).
- Favoriser le vivre ensemble.

- Mise en place d'animations manuelles, sportives, culturelles, de plein air afin de valoriser la notion de groupe et d'activité en commun.

### Encourager l'implication des enfants dans la vie de la commune

- En organisant des activités en partenariat avec les associations.
  - Projet en lien avec l'amicale laïque (récupération et tri de journaux pour l'entreprise Cellaouate. La récupération d'argent permet d'acheter des nouveaux jeux de cours.
  - Des partenariats avec les clubs sportifs locaux (athlé, hand, danse) ont été réalisés afin de permettre aux enfants d'aller directement de l'accueil périscolaire vers leur activité associative.
  - L'accueil périscolaire souhaite être un maillon fort de politique éducative locale. L'équipe essaiera d'aider à la mise en place d'activités exceptionnelles de prévention ou de découvertes (labo sciences, bus sur l'alimentation, conteur, exposition à ti an oll...).
  - En proposant des activités d'éducation citoyenne (faire des activités avec du matériel de récupération, éviter le gaspillage...).
  - En proposant des activités de découverte des savoirs faire locaux et échanges intergénérationnelles (des échanges d'activité avec l'Ehpad...).

#### 4. Moyens :

##### a) Le public :

Les enfants de 2 ans à 12 ans et collégiens sont accueillis à l'accueil périscolaire :

- Le matin de 7h à 8h30, se sont tous les enfants en même temps à l'accueil périscolaire maternelle.
- Le soir de 16h20 à 18h00, les primaires sont à l'accueil périscolaire élémentaire. Puis de 18h00 à 19h00 dans l'accueil périscolaire maternelle.
- Le soir de 16h15 à 19h00, les maternelles sont à l'accueil périscolaire maternelle.

##### b) L'équipe d'animations :

Le taux d'encadrement règlementaire pour l'accueil périscolaire est :

Selon la formule avec PEDT de 1 pour 14 enfants moins de 6 ans et 1 pour 18 enfants plus de 6 ans.

L'équipe est constituée de :



- Une directrice pour tous.
- Trois animatrices pour la maternelle.
- Cinq animateurs pour l'élémentaire.

### Rôle des animateurs :

L'animateur a un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans leur façon d'être et de faire. Ils doivent savoir monter un projet d'équipe d'animation en lien avec le projet pédagogique.

#### Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il sait s'adapter aux différentes situations.
- Il doit permettre à l'enfant de s'éveiller à travers différents supports d'animations.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants.
- Il connaît les différentes règles de sécurité liées à son activité.
- Il fait part à la directrice ou sur le cahier de message des problèmes survenus au cours de la journée.

#### Avec ses collègues :

- Il doit s'informer, se former et informer.
- Il est responsable des actions qu'il mène.
- Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter les autres.
- Il participe aux réunions de préparations.
- Il doit savoir prendre des initiatives dans son travail.

### Rôle de tous les intervenants :

Les intervenants viennent proposer une découverte de leurs spécialités. Ils doivent animer selon un esprit ludique. Ces temps doivent se dérouler dans la plus grande convivialité.

L'intervenant est une personne référente pour l'enfant, il doit faire preuve d'exemplarité.

#### Il s'engage à :

- Être attentif, disponible, actif et à l'écoute des enfants.
- Assurer la sécurité physique, morale, et affective des enfants.
- Utiliser un langage adapté à l'âge des enfants.
- Faire part à la directrice ou à l'animateur des problèmes survenus au cours de l'activité.

### Rôle de la directrice :

Le rôle de la directrice est de gérer la mise en œuvre des temps d'accueil périscolaires.

### Ses missions sont de :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique des différentes structures.
- Former les stagiaires de son équipe.
- Gérer l'ensemble des intervenants et organiser des réunions de travail.
- Travailler en partenariat avec les acteurs locaux (associations, intervenants...).
- Accompagner l'animateur dans la réalisation du projet d'animation de façon à ce que ce soit en cohérence avec le projet pédagogique.
- Planifier les activités (intervenants, matériels, lieux...).
- Gérer les inscriptions et les listes d'enfants.
- Assurer la gestion budgétaire et administrative.
- Concevoir les supports de communication et d'information dédiés aux familles.
- Être présente et à l'écoute des parents.
- Satisfaire la politique locale tout en restant force de proposition.

### c) Les moyens matériels :

- Un budget nous est attribué en début d'année civile. Il est négocié chaque année de manière à répondre au projet de l'accueil périscolaire et selon la politique de la collectivité.
- Un lieu de stockage situé dans l'accueil périscolaire maternel permet de ranger le matériel pédagogique.
- Pour les différents transports nous disposons de 2 minibus au service enfance jeunesse.
- Deux bâtiments pour les accueils périscolaires du Penker qui ne spécifie pas l'accueil d'un multi site.
  - Un en préfabriqué entre les deux écoles du Penker.
  - Un dans l'école élémentaire.

### d) Présentation des structures :

- La structure d'accueil pour la maternelle se situe à côté du G3 le matin et le soir.
- La structure d'accueil pour l'élémentaire se situe le matin à côté du G3 et le soir à côté du préau dans la cour de l'élémentaire jusque 18h puis avec les maternelles à côté du G3.
- Les structures sont situées dans l'enceinte des 2 écoles, elles ont à l'extérieur des cours sécurisés et fermés.

### e) Les locaux :

- A l'accueil périscolaire maternel, il y a :
  - 2 salles d'activités.
  - 1 espace de rangement.
  - une grande salle d'accueil pour jouer, dessiner, faire des jeux de constructions et des jeux de sociétés, lire, goûter ...
  - Un coin dinette.

- Un coin bureau et administratif.
  - Un coin cuisine pour la préparation du goûter.
  - Un sanitaire pour les filles avec 2 WC fermés et un lavabo avec 2 robinets à la taille des petits.
  - Un sanitaire pour les garçons avec 2 urinoirs et 1 petit WC fermés et un lavabo avec 2 robinets à la taille des petits.
  - Un sanitaire adulte.
  - Une petite salle pour des petites activités en autonomie pour les primaires.
  - Un local rangement des produits d'entretien.
  - Une grande cour fermée par quatre portails à l'extérieur avec des petits coins d'ombres sous les fruitiers.
- A l'accueil périscolaire élémentaire il y a :
- Une grande salle à l'étage pour le goûter et les devoirs le soir.
  - Un petit espace pour la préparation du goûter.
  - Un petit espace pour le lavage de la vaisselle.
  - Un petit local pour le rangement des produits d'entretien.
  - Une pièce sur la mezzanine pour lire et se reposer.
  - Une pièce pour dessiner, faire des jeux de constructions et jeux de sociétés, lire...
  - Un sanitaire pour les filles avec quatre WC et deux lavabos.
  - Un sanitaire pour les garçons avec quatre WC, deux urinoirs et deux lavabos.
  - Un sanitaire handicapé.
  - Un préau fermé pour les temps de pluie.
  - Une grande cour fermée par trois portails avec deux tables de ping-pong et des traçages de cours.

#### f) Les activités :

##### Les activités proposées :

##### Des activités physiques :

Centrées sur l'exercice physique, ces activités permettent autant que possible, de pratiquer à l'extérieur des activités physiques et sportives telles que des jeux de coopération, d'opposition, d'orientation, d'équilibre, d'adresse, de stratégie...

##### Des activités d'expression culturelle et artistique :

Axées sur une volonté d'expression et de créativité des enfants, ces activités (arts plastiques, musique, danse, théâtre...) servent aussi à éveiller la curiosité, à s'initier aux arts, à les pratiquer et à les comparer. Elles peuvent être l'occasion de productions collectives, de manifestations festives...

##### Des activités de vie citoyenne :

Placées sous le signe d'éducation civique, ces activités (prévention et santé, sécurité domestique ou routière, savoir vivre ensemble, découverte de l'histoire locale et du patrimoine, approche



des autres cultures...) sont des moments de réflexion et de partage sur la vie quotidienne. Autant d'occasions de s'interroger, de se documenter, de débattre et de se forger son opinion.

### Des activités de la vie pratique, d'éveil scientifique et environnemental :

Tournées vers la curiosité et l'apprentissage de gestes simples et de tous les jours, ces activités proposées en cuisine, bricolage, jardinage, couture... Une manière amusante d'aborder les sciences et les techniques, mais aussi la transmission intergénérationnelle.

#### 4) Organisation :

##### a) Les horaires et fonctionnement :

#### L'accueil périscolaire fonctionne :

- Le matin de 7h à 8h30, à l'accueil du bas près du G3 pour tous les enfants.
- Le soir de 16h20 à 18h00 à l'accueil du haut près du préau élémentaire pour les primaires, puis à partir de 18h00 jusque 19h00 à l'accueil du bas.
- Pour les maternelles, ça fonctionne de 16h15 à 19h00 à l'accueil du bas.

#### Accueil d'une journée type :

- 7H00 à 8h35 : accueil
  - Les enfants arrivent petits à petits, l'accueil d'un animateur vers les enfants est important, ça permet de les accueillir tout en douceur.
  - Les enfants font des ateliers libre soit à la dinette, des jeux de constructions des petits jeux de sociétés, des ateliers créatifs avec les animateurs ou se reposent tranquillement.
  - Certains enfants demandent quand le temps le permet d'accéder à la cour pour jouer au ballon.
  - C'est aussi un moment d'accueil et de partage d'information avec les parents.
- De 7h à 7h30 : petit déjeuner.
  - Un petit déjeuner est proposé aux enfants qui arrivent tôt, sur réservation au préalable des parents.
- De 8h30 à 8h 40.
  - Les animateurs accompagnent les enfants de l'école maternelle dans leur classe.
  - Un animateur accompagne les enfants de l'école élémentaire jusque la cour de récréation, où les institutrices prennent de suite le relais.
- De 16h à 16h 20.
  - Préparation du goûter dans les deux accueils périscolaire avec installation des lieux.
- A partir de 16h 15.
  - Sortie des enfants. Accompagnement des enfants selon leur régime.
- De 16h20 à 17h : goûter.

- Petit goûter calme et convivial pour des petits temps d'échanges de leur journée.
- Rangement des tables avec les enfants : un enfant débarrasse les verres, un autre range les chaises et les animateurs nettoient la vaisselle et les tables puis passent un coup de balai.
- De 17h à 17h45 : aide aux devoirs.
  - Sans aucune obligation les enfants peuvent s'ils le souhaitent et sur la demande de certains parents aller faire leur devoirs avec l'aide d'animateurs et de personnes bénévoles.
- De 17h à 19h : activités.
  - Petits jeux intérieurs ou activités manuelles proposées, jeux extérieurs.
  - Temps de repos ou calme pour certains enfants.
  - Temps sportifs à l'extérieur pour ceux qui le souhaitent et en fonction de la météo.
  - Accueil des parents de façon échelonné. Une priorité est accordée à l'accueil des parents afin d'entretenir une relation de confiance. C'est l'occasion ici de raconter la journée de l'enfant et permettre un suivi après l'école.

#### b) Les modalités d'inscription et tarifs:

Pour les nouveaux enfants une fiche de renseignements complémentaires à la fiche sanitaire est à remplir par les parents, ainsi que des pièces pour compléter le dossier.

- Attestation vitale
- Attestation de la mutuelle
- Attestation d'assurance de responsabilité civile
- Copie des vaccins à jour
- Attestation du quotient familial (pas obligatoire)

#### Les tarifs :

##### Le matin

Quotient familial	Arrivée entre 7h et 7h30	Arrivée entre 7h31 et 8h00	Arrivée entre 8h01 et 8h30
QF ≤ 512	1,05 €	0,70 €	0,35 €
513 à 841	1,50 €	1,00 €	0,50 €
842 à 1137	1,80 €	1,20 €	0,60 €
1138 à 1300	2,10 €	1,40 €	0,70 €
QF ≥ 1301	2,40 €	1,60 €	0,80 €
Petit déjeuner	+0,70€		

L'Accueil périscolaire se termine le matin à 8h30.

**Tarif pour les enfants non préinscrits ou sans dossier complet : 3€/enfant**

**Pour les enfants inscrits mais absents, sans justificatif : la prestation prévue sera facturée.**

Le soir

Quotient familial	Départ entre 16h20 à 17h30	Départ entre 17h31 et 18h	Départ entre 18h01 et 18h30	Départ entre 18h31 et 19h
QF ≤ 512	0,70 €	1,05 €	1,40 €	1,75 €
513 à 841	1,00 €	1,50 €	2,00 €	2,50 €
842 à 1137	1,20 €	1,80 €	2,40 €	3,00 €
1138 à 1300	1,40 €	2,10 €	2,80 €	3,50 €
QF ≥ 1301	1,60 €	2,40 €	3,20 €	4,00 €

**Tarif pour les enfants non préinscrits ou sans dossier complet : 3€/ en fant**

**Pour les enfants inscrits mais absents, sans justificatif : la prestation prévue sera facturée.**

c) Les cas particuliers :

En cas d'accident :

- Les animateurs en majorité sont formés au diplôme SST.
- En cas d'accident bénin :

L'animateur aura à sa disposition une trousse à pharmacie. Tous les soins prodigués aux enfants seront inscrits sur le cahier de message afin de pouvoir prévenir les parents de ce qu'il s'est passé dans la journée. Chaque animateur est responsable de sa trousse à pharmacie ainsi que du matériel utilisé et doit prévenir s'ils faut racheter du matériels.

- En cas d'accident plus grave :
  - Prévenir la directrice.
  - Appeler le 15 ou le 18.
  - Appeler les parents.
  - Préparer la fiche sanitaire de l'enfant en attendant les secours.

5) Evaluation du projet :

a) Les moyens :

Afin de s'assurer du respect des objectifs définis par le projet pédagogique, chaque projet d'animation fera l'objet d'une évaluation collective qui se fera en réunion d'équipe.

b) Les critères :

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs définis pour évaluer la réponse aux objectifs du projet pédagogique sont les suivants :

- Indicateurs quantitatifs :

- Evolution du pourcentage d'enfants inscrits à l'accueil périscolaire sur l'ensemble des enfants scolarisés.
  - Diversité des activités proposées.
  - Nombre de partenariats locaux réalisés.
- Indicateurs qualitatifs :
- Coopération et entraide des enfants pendant les activités.
  - Implication des enfants dans les activités.
  - Complémentarité des projets d'animation aux enseignants scolaires.
  - Adaptation des activités proposées aux plus petits.
  - Acquisition des connaissances perçues et obtenues par les enfants en rapport à la vie collective et socio culturel sur le territoire.

c) Conclusion :

Comme tout projet, des imprévus peuvent survenir tout au long des cycles. C'est pour cela que ce projet peut évoluer et être rectifié à tout moment.

Pour cela la directrice reste à la disposition de chacun dans l'intérêt des enfants et pour que les objectifs pédagogiques soient atteints.